

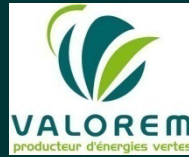
LE POTENTIEL PARTICIPATIF DES EnR

Orienter son épargne vers les renouvelables : un acte citoyen qui rapporte.



Février 2013

Claudio RUMOLINO



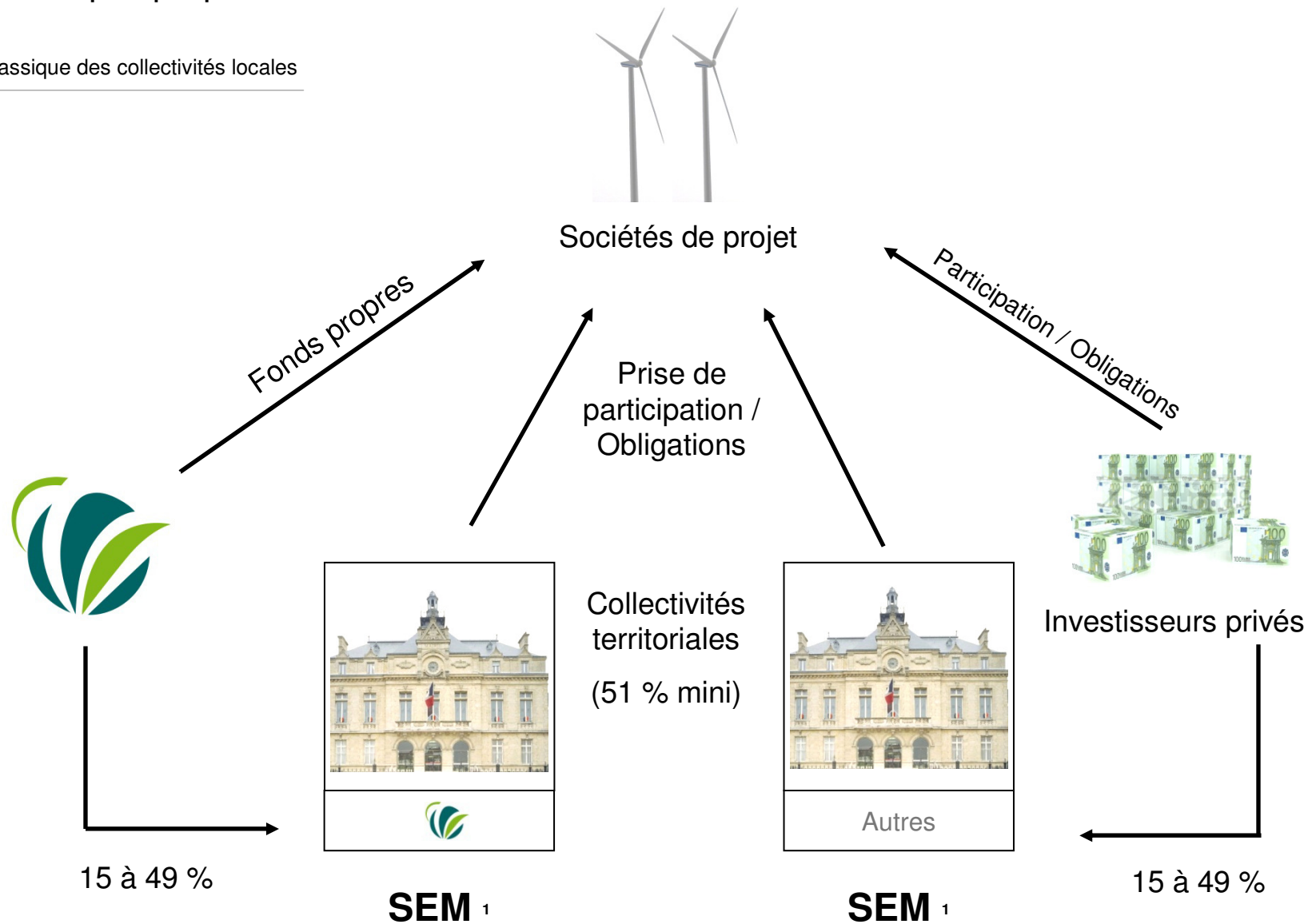
INTRODUCTION

Pourquoi favoriser les mécanismes participatifs pour le développement des EnR ?

- Parce que ce choix découle d'une nouvelle organisation du marché de l'énergie, dans lequel chaque consommateur est également un potentiel producteur, par ses investissements directs (PV sur son toit) ou indirects (épargne fléchée, prise de participations, ...).
- Pour permettre aux habitants et aux collectivités de bénéficier directement d'une richesse générée sur leur territoire
- C'est le meilleur moyen d'obtenir que ces projets soient désirés par les acteurs locaux, parce que perçus comme une opportunité à saisir, dissuadant ainsi l'hostilité gratuite et les oppositions stériles.
- Parce que les EnR représentent une ressource locale, propre et inépuisable. Chaque territoire possède ses gisements. Ils sont totalement indépendants d'approvisionnements extérieurs, « décarbonés » et sans déchets dangereux.
- Cela permet de trouver une nouvelle dynamique financière ancrée localement : c'est possible grâce au lancement d'un produit d'épargne éthique à large échelle, qui soit lié à des actifs réels, productifs et identifiables, répondant à la demande de traçabilité de nos investissements et assurant une bonne rémunération.
- **PARCE QUE C'EST LA CLE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE**

L'investissement participatif public

Le rôle classique des collectivités locales



1. SEM = Société d'Economie Mixte

L'investissement participatif direct des citoyens

La participation privée



Sociétés de projet

Participation / Obligations



Investisseurs privés

- les particuliers
- les entreprises
- CIGALES (club d'investisseurs)
- (ou autres personnes morales)

Investissement direct

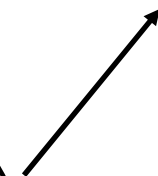
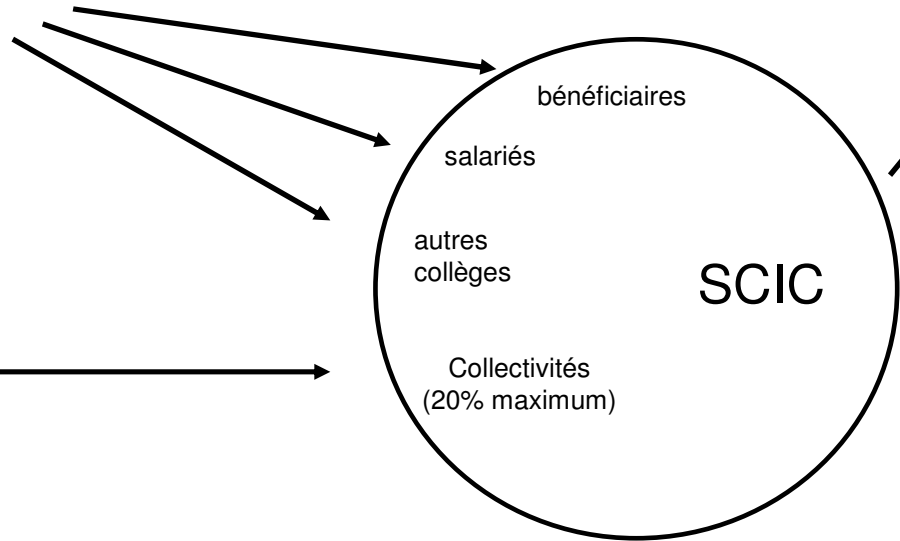
SA, SAS, SARL ...



investissements



Les collectivités





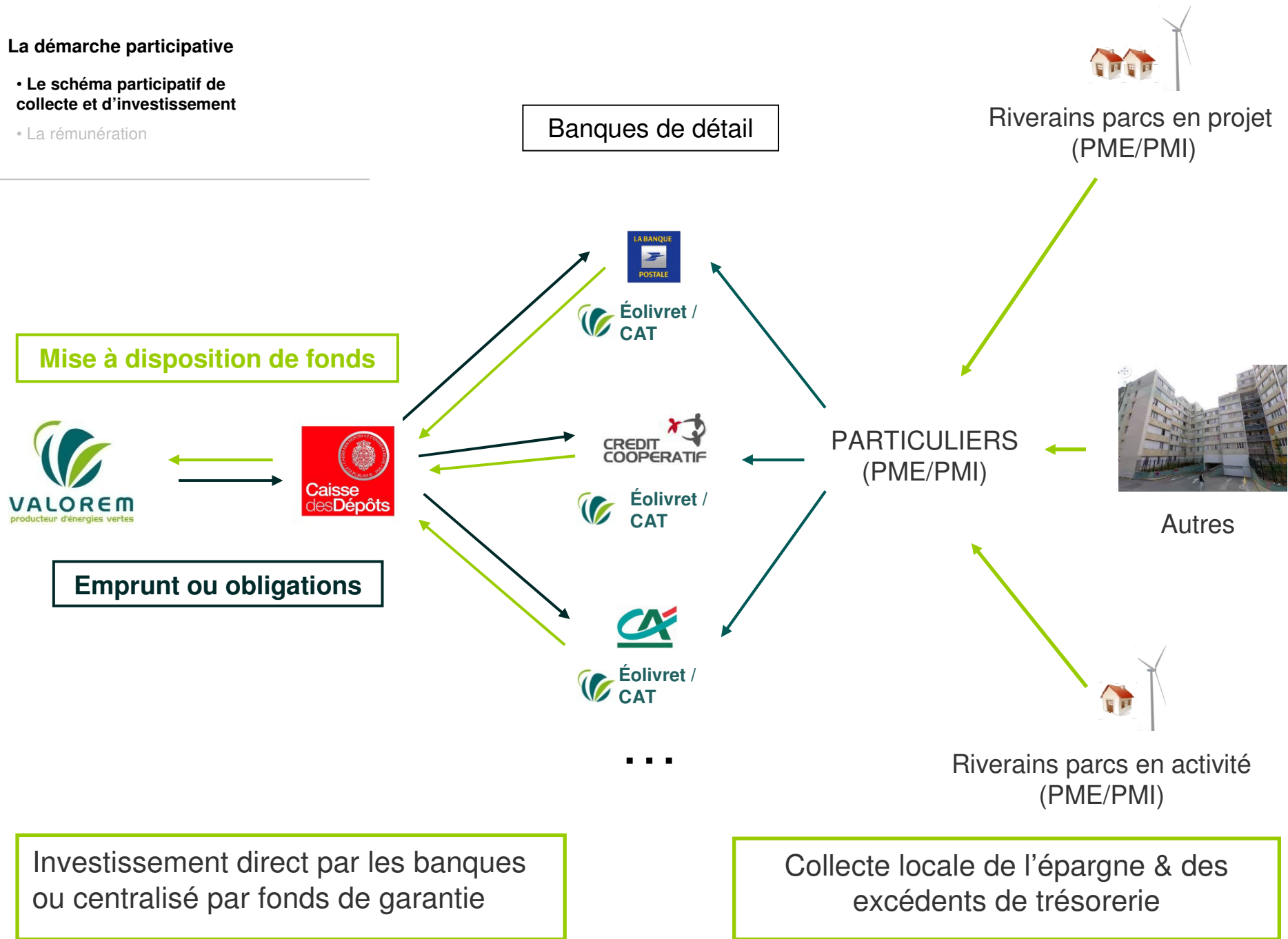
L'épargne de proximité dédiée aux EnR

Février 2013
Claudio RUMOLINO



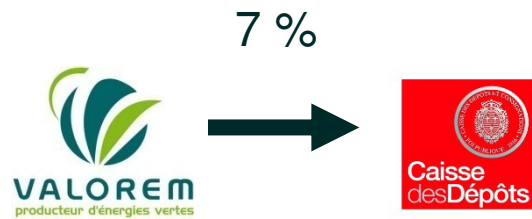
La démarche participative

- Le schéma participatif de collecte et d'investissement
- La rémunération

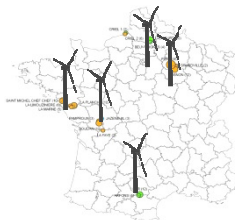


La démarche participative

- Le schéma participatif de collecte et d'investissement
- La rémunération

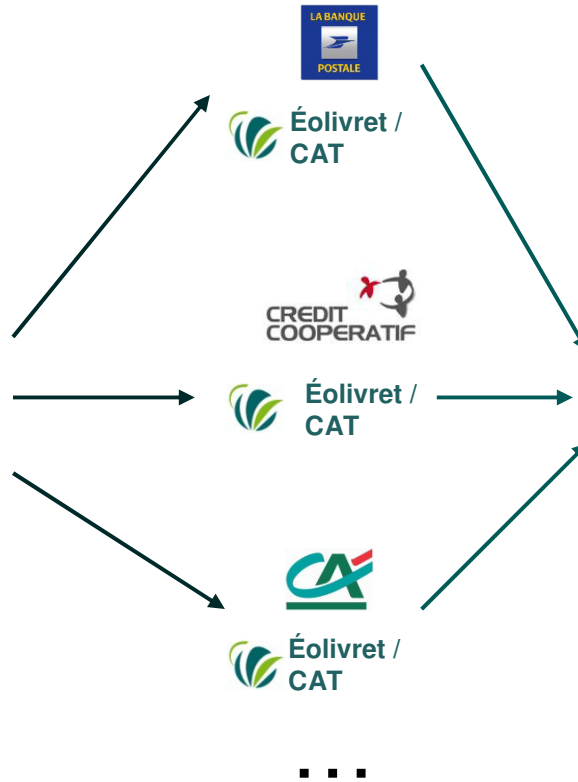


Remontée de liquidités



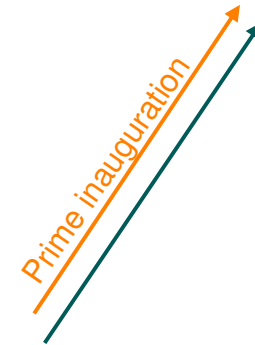
Parcs en activité

Banques de détail



Taux fixé par un accord de gré à gré

PARTICULIERS (PME/PMI)



Riverains parcs en projet (PME/PMI)



Autres

3,5 % net minimum





Estimation des investissements dans les EnR au niveau national

Février 2013
Claudio RUMOLINO



Quels besoins de financement pour 1 500 MW/an ? Estimation



- o Sur la base d'un financement à hauteur de 2 à 2,5 Milliards €
- o Besoin en FP correspondant à environ 450 Millions €
- o Hypothèse : 1/3 des fonds propres apporté par livret d'épargne ou CAT, **soit 150 Millions €** :
 - 100 000 Livrets ou CAT répartis entre plusieurs réseaux *
 - Pour 1 500 € d'encours moyen (EM) **
- o Rémunération à 4,5 % brut pour les épargnants (3,5 % net), soit un revenu égal à 1 à 2 fois le montant de la CSPE payée par un foyer moyen*** possédant une épargne = EM.
- o Rémunération des obligations ou intérêts d'emprunt à 7 % comprenant l'alimentation d'un fonds de garantie

- o Délais de mise en place : Année N préparation (2013 ?)
- o N1 déploiement livret / CAT
- o N2 premiers investissements
- o N3 rythme de croisière

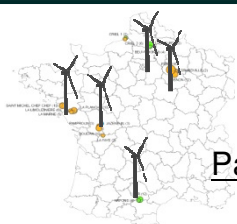
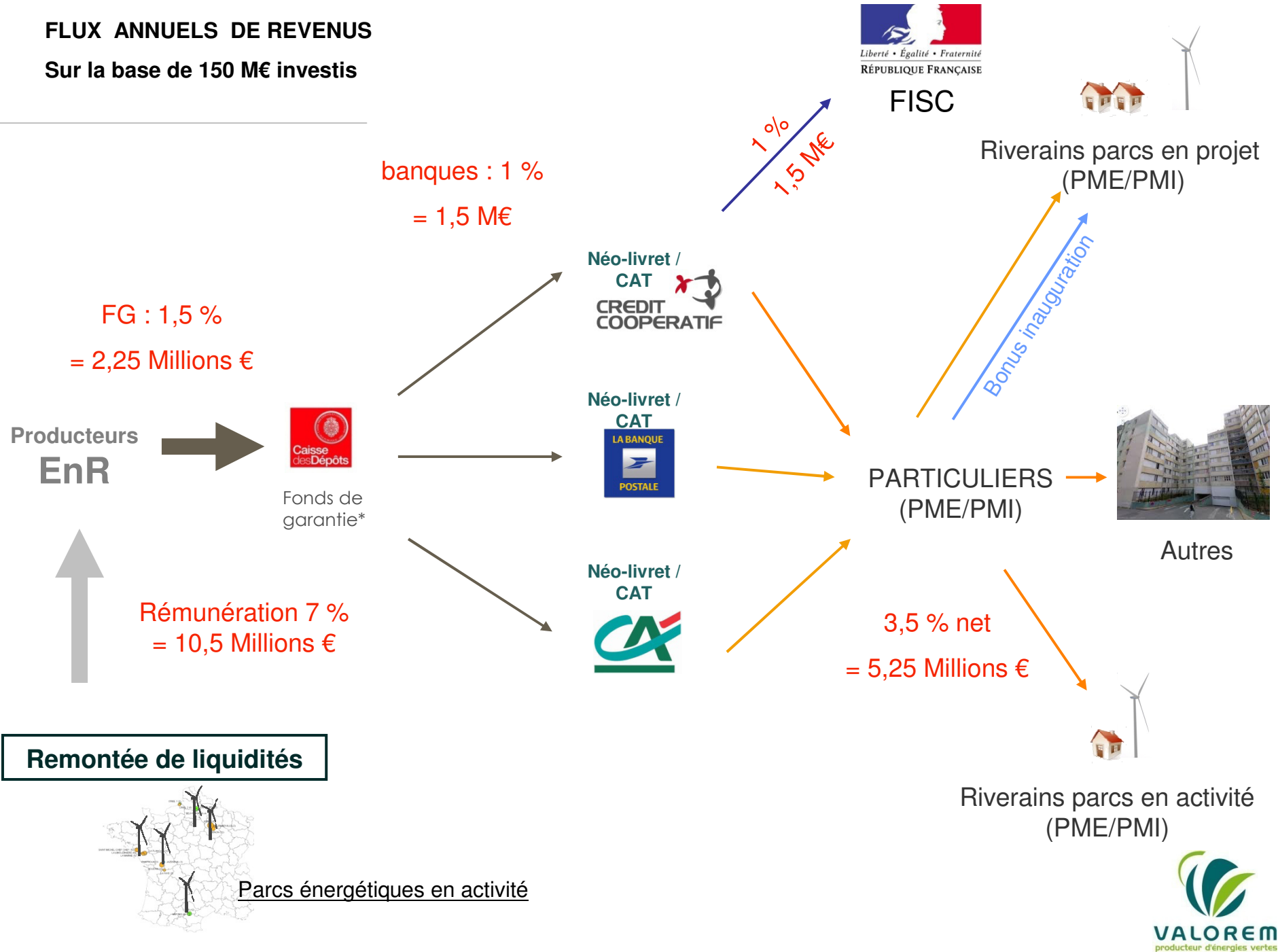
* Pour mémoire 1 : la seule population riveraine du portefeuille de projets Valorem concerne environ 400 000 foyers

** Pour mémoire 2 : l'encours moyen du Livret A = 3 700 € pour plus de 60 millions de livrets (92 % de la population). +300 G€ d'encours en Livret A + Livret DD.

*** ne subissant pas le chauffage électrique

FLUX ANNUELS DE REVENUS

Sur la base de 150 M€ investis



Parcs énergétiques en activité





L'investissement participatif dans les EnR

Devenir acteur de la transition énergétique

Réorienter l'épargne vers les industries et les énergies d'avenir.

Souscrire à une richesse renouvelable.

*Pour la mise en place d'une dynamique vertueuse de
complémentarité entre production et économies d'énergie.*

Février 2013

Claudio RUMOLINO